



**Municipalité de Sainte-Sabine**

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC BROME-MISSISQUOI

PROVINCE DE QUÉBEC

A V I S P U B L I C

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné,  
Greffier-trésorier de la susdite municipalité QUE :

Lors d'une séance tenue le 12 janvier 2026 le conseil de la municipalité de  
Sainte-Sabine a adopté le règlement  
# **2025-12-452** intitulé :

**RÈGLEMENT RM 330 CONCERNANT LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT**

Le présent règlement est en vigueur tel que prévu par la loi.

**Toute personne intéressée peut prendre connaissance du règlement  
au bureau de la municipalité.**

Donné à Sainte-Sabine ce 13<sup>e</sup> jour de janvier 2026.

Chantal St-Germain  
Directrice générale et  
greffière-trésorière